

Savoir lire et comprendre un budget communal – niveau 2

« De la lecture à l'audit : maîtrisez l'analyse financière de votre collectivité »

Ce second niveau est conçu pour les élus souhaitant affiner leur regard critique. Après avoir intégré les bases, apprenez à "faire parler" les chiffres des Comptes Administratifs (CA), à détecter les marges d'autofinancement et à décrypter les flux complexes entre la commune et l'intercommunalité.

Repères Clés

-  **Public** : Élus locaux souhaitant approfondir leur expertise budgétaire.
-  **Prérequis** : Avoir suivi la formation Niveau 1 ou posséder une expérience solide des bases budgétaires.
-  **Durée** : 08 heures
-  **Lieu** : En présentiel (pour faciliter l'étude de documents complexes).
-  **Effectif** : 5 à 12 participants

Objectif Pédagogique

- **Maîtriser la lecture des maquettes** des Comptes Administratifs (CA).
- **Analyser les chapitres stratégiques** (70, 73 en recettes ; 012 en dépenses).
- **Vérifier la sincérité des résultats** et l'affectation des excédents (001, 002).
- **Calculer et interpréter l'autofinancement** réel de la collectivité.
- **Expertiser les flux financiers** entre la commune et l'EPCI.

Programme de la formation

Module 1 — Approfondissement des Sections de Fonctionnement (SF) et d'Investissement (SI)

- **Analyse par chapitre** : Zoom sur les dépenses de personnel (012), les charges à caractère général (011) et les recettes fiscales (73).
- **Les reports** : Comprendre le mécanisme et l'impact des résultats antérieurs (001 et 002).

Module 2 — Analyse Financière du Compte Administratif

- **L'épargne sous toutes ses formes** : Calculer l'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette.
- **Capacité de désendettement** : Évaluer la santé financière à long terme.
- **Maquettes budgétaires** : Savoir repérer les informations clés dans les documents réglementaires.

Module 3 — L'Élu face à l'Intercommunalité (EPCI)

- **Flux croisés** : Analyser les attributions de compensation (AC) et les dotations de solidarité (DSR).
- **Compétences transférées** : Impact réel sur les sections SF et SI de la commune.

- **Comparaison** : Étude de budgets de communes de strates équivalentes.
- **Simulation** : Identifier les leviers pour dégager de l'autofinancement.

Méthodes et Évaluations

- **Étude de cas réels** : Analyse de documents budgétaires et de maquettes de Comptes Administratifs.
- **Pédagogie comparative** : Utilisation de ratios financiers par strate de population.
- **Débat & Échanges** : Temps dédié aux problématiques spécifiques d'intercommunalité.
- **Évaluation** : Quiz technique, questionnaire de validation et attestation AELO.

Financement de votre formation

Contactez **Lydia RABEHI** pour un devis sur mesure : ☎ **04 30 44 83 04** | ✉ lydia.rabehi@aelo.info

- **Financement via le DIF élus** : Chaque élu dispose d'un Droit **Individuel à la Formation (DIF)**, financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat).
- **Financement par la collectivité** : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.
- **Personnel financier** : Règlement direct possible.

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Votre interlocutrice dédiée

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

- **Céline BONVALOT**
- ☎ 06 20 78 39 50
- ✉ celine.bonvalot@aelo.info